



INSTITUT DE FRANCE

Paris, le 2 juillet 2010

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

23, QUAI DE CONTI - 75270 PARIS CEDEX 06

TÉL : 01 44 41 43 10

FAX : 01 44 41 43 11

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

M. le Prof. Massimo Miglio
Président de l'Istituto storico italiano per il Medio Evo
Piazza dell'Orologio , 4
I-00186 ROMA

Monsieur le Président et cher collègue,

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, qui rassemble des historiens, des archéologues et des linguistes dont plusieurs sont d'éminents spécialistes de l'histoire et de la littérature du Moyen Age, a appris avec beaucoup d'inquiétude les menaces que font peser sur l'avenir de l'Istituto storico italiano per il Medio Evo les mesures financières restrictives qui ont été prises à son encontre par le Gouvernement italien.

Notre Académie, qui compte parmi ses membres associés son ancien Président, le Prof. G. Arnaldi, considère cet Institut comme un des fleurons de la culture historique italienne. Les publications et les collections de sources que produit depuis cent cinquante ans l'Istituto storico italiano per il Medio Evo constituent en effet des instruments de travail fondamentaux, indispensables pour tous les chercheurs qui en France et dans le monde entier se consacrent à l'étude de l'histoire et de la littérature italiennes du Moyen Age. Interrompre cette activité ou la mettre en veilleuse constituerait un acte grave de la part d'un pays que les savants du monde entier ont toujours considéré comme un phare dans le domaine de la vie culturelle et de la recherche scientifique dans le domaine des humanités.

Aussi tenons-nous à vous assurer de notre solidarité dans l'épreuve que traverse actuellement l'Istituto storico italiano per il Medio Evo, en souhaitant vivement que les autorités compétentes veillent bien reconsidérer leur décision, qui ne pourrait que nuire au prestige de l'Italie à l'étranger, en particulier en France, et porter atteinte au patrimoine culturel de l'Europe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma parfaite considération.

Jean LECLANT